

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ANTOINE-LABELLE
MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-du-Cerf tenue en visioconférence le **lundi 21 décembre 2020, à 19 h**, ladite assemblée ayant été convoquée selon les dispositions du Code municipal et déposée sur le site Internet.

Sont présents et forment quorum sous la présidence de la mairesse Danielle Ouimet :

Madame Caroline Huot	Conseillère	poste 1
Monsieur Pierre Métras	Conseiller	poste 2
Madame Danielle Caron	Conseillère	poste 3
Monsieur Jacques de Foy	Conseiller	poste 4
Monsieur Raymond Brazeau	Conseiller	poste 5
Monsieur Robert Dolembreux	Conseiller	poste 6

Sont également présentes, mesdames Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière et Sophie Dionne, directrice-générale adjointe.

406-12-2020

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement. Tous formant quorum, sous la présidence de Danielle Ouimet, mairesse.

Assiste également à la séance, par visioconférence : Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière qui agit en tant que secrétaire d'assemblée et Sophie Dionne, directrice générale adjointe.

Il est proposé par le conseiller Pierre Métras appuyé par le conseiller Robert Dolembreux et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'ouvrir la séance extraordinaire à 19 h.

ADOPTÉE

407-12-2020

AVIS DE CONVOCATION

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par la conseillère Danielle Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'avis de convocation, et ce, conformément à l'article 157 du Code municipal.

ADOPTÉE

408-12-2020

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Caroline Huot appuyé par le conseiller Robert Dolembreux et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'ordre du jour tel que présenté, à savoir :

**MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF
ORDRE DU JOUR
SÉANCE EXTRAORDINAIRE D'ADOPTION DU BUDGET 2021
21 DÉCEMBRE 2020 – 19 H 00**

1. Ouverture de la séance
2. Avis de convocation
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption - Budget 2021
5. Avis de motion et présentation du projet de règlement 370-2021 décrétant les taux de taxes, de tarification et de compensation pour l'exercice financier 2021
6. Période de questions
7. Levée de la séance

ADOPTÉE

Présentation des prévisions budgétaires 2021

La mairesse Danielle Ouimet présente les prévisions budgétaires 2021.

409-12-2020

Prévisions budgétaires pour l'année 2021

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par la conseillère Danielle Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter les prévisions budgétaires 2021 comme suit :

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021 ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	
REVENUS 2021	
Taxes foncières	993 961 \$
Tarification - services municipaux	183 258 \$
Paiement tenant lieu de taxes	30 293 \$
Services rendus	111 840 \$
Impositions des droits, amendes et pénalités	45 600 \$
Intérêts et autres revenus	11 395 \$
Transferts	241 276 \$
TOTAL REVENUS	1 617 623 \$
DÉPENSES 2021	
Conseil municipal	83 038 \$
Gestion financière et administrative	338 925 \$
Greffe	11 905 \$
Évaluation	37 686 \$
Services professionnels, administratifs et autres	65 820 \$
Police et centre d'appel 9-1-1	99 855 \$
Protection contre l'incendie	101 272 \$
Sécurité civile	10 686 \$
Voirie municipale	364 907 \$
Enlèvement de la neige	250 274 \$

Éclairage des rues et signalisation	6 600 \$
Transport adapté	1 912 \$
Hygiène du milieu	179 886 \$
Santé	1 138 \$
Urbanisme et zonage	146 696 \$
Centre communautaire	26 657 \$
Patinoire	23 867 \$
Plage	18 626 \$
Parcs et terrains de jeux	135 720 \$
Subvention à des organismes sans but lucratif	7 030 \$
Bibliothèque	21 549 \$
Équipements supralocaux	12 725 \$
Frais de financement	3 488 \$
TOTAL DES DÉPENSES	1 950 262 \$
	332 639 \$
CONCILIATION À DES FINS FISCALES	
Amortissements	(175 930) \$
Remboursement dette à long terme - chemin Dumouchel	800 \$
Transfert aux activités d'investissement ***	281 483 \$
Surplus affecté	(487 102) \$
Affectation de fonds roulement et excédent de fonctionnement	48 110 \$
TOTAL CONCILIATIONS FISCALES	(332 639) \$
RÉSULTAT	- \$
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021 ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	
REVENUS	
Transferts - ententes	1 260 838 \$
Autres revenus	80 000 \$
TOTAL REVENUS	1 340 838 \$
CONCILIATION À DES FINS FISCALES	
Immobilisations	1 912 658 \$
Affectation activités de fonctionnement ***	(271 483) \$
Surplus accumulé affecté	(10 000) \$
Variation de projets à financer	(290 337) \$
Affectation fonds de roulement	- \$
TOTAL CONCILIATIONS À DES FINS FISCALES	1 340 838 \$
RÉSULTAT	- \$

Les prévisions budgétaires 2021 seront publiées dans le journal *La Voix du Cerf* diffusé sur le territoire de la municipalité et publié sur le site Web de la municipalité.

ADOPTÉE

410-12-2020

Avis de motion et présentation du projet de règlement 370-2021 décrétant les taux de taxes, de tarification et de compensation pour l'exercice financier 2021

Avis de motion est par les présentes donné par la conseillère Caroline Huot qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement numéro 370-2021 décrétant les taux de taxes, de tarification et de compensation pour l'exercice financier 202.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante et madame la Mairesse fait lecture des faits saillants. Une copie dudit règlement est mise à la disposition des contribuables afin qu'ils puissent en prendre connaissance.

Une copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été mise à la disposition du public ; les citoyens avaient jusqu'à 14 h afin de présenter leur(s) question(s) par téléphone ou par courriel.

411-12-2020

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Robert Dolembreux appuyé par le conseiller Pierre Métras et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance.

Il est 19 h 30.

ADOPTÉE

Danielle Ouimet
mairesse

Jacinthe Valiquette
directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Danielle Ouimet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Danielle Ouimet
Mairesse